

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES - TRIPLEVILLE - VERDES - CHARSONVILLE-
OUZOUER LE MARCHE**

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de BLOIS
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

=====

Séance du 14 avril 2022

L'an deux mil vingt deux et le 14 avril à dix huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 6 avril 2022
Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA

Présents : Bernard ESPUGNA, Philippe POITOU, Jean-Charles GAUCHERON, Franck POINTEAU, Christine VEUILLE, Bruno VIVIER, Jean-Paul BEDIU, Gérard GOUDEAU, Christian ROUBALAY

Présents mais non votants, Madame Sylvaine GENDRAULT et Monsieur Jérôme SEJOURNÉ

Délibération 2

OBJET : Vote du Compte Administratif 2021

Monsieur Jean-Paul BEDIU présente le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Président du Syndicat.

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice écoulé, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

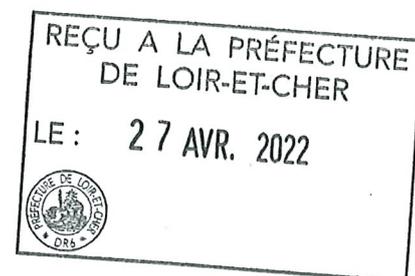
Les membres du Comité Syndical constatent les identités de valeurs avec les écritures du Receveur Syndical, relatives au report à nouveau, au résultat de l'exercice et reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Un déficit cumulé d'investissement :	- 23042.52 €
Un excédent d'exploitation :	99986,69 €
Reste à réaliser :	145969,00 €

Présents : 8 Votants : 8

Le compte administratif 2021 est approuvé et voté

Par : 8 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION



Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 15 avril 2022

Délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Le Président

Bernard

